

Les bandes enherbées

Ces zones herbacées qui séparent les surfaces cultivées et le milieu naturel (bois, haies, cours d'eau), constituent des milieux où viennent s'installer la faune et la flore sauvages. Elles présentent de nombreux intérêts.

Pour les sols, les eaux et les cultures : ces zones tampons retiennent les substances lessivées utilisées sur la culture, limitent l'érosion dans les zones de forte pente et abritent la faune auxiliaire des cultures (voir fiche n° 4).

Pour la biodiversité : ce sont des zones de refuge pour les insectes et les petits mammifères, elles constituent un réservoir alimentaire pour les oiseaux et abritent ceux qui nichent au sol. Ce sont des zones favorables à la diversité végétale, par exemple aux orchidées.

Pour les paysages : elles créent des liens entre le milieu naturel et les cultures, surtout en période de floraison.

La faune des bandes enherbées

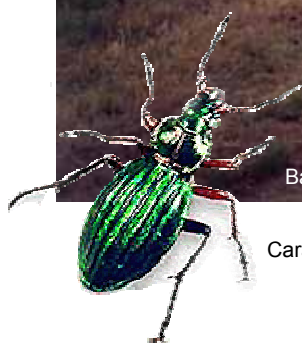
Les bandes enherbées sont favorables à une faune diversifiée qui comprend par exemple :

- les insectes auxiliaires et la faune du sol : lombrics, carabes, acariens, araignées...
- les oiseaux : Buse et autres rapaces, Outarde canepetière, Alouette lulu, Pipit rousseline, Râle des genêts, Caille des blés, Perdrix rouge...



Caille des blés

- les reptiles et amphibiens : Pélobate cultripède, Lézard ocellé...



Bande enherbée entre vigne et haie

Carabe à reflets d'or

Flore : trois types de bandes enherbées

- La flore messicole (voir fiche 2), spontanée et annuelle, s'installe après un travail du sol et en l'absence de désherbage. Plusieurs de ces plantes font partie des espèces menacées.
- La flore vivace spontanée s'installe et évolue à la suite de l'abandon total du travail du sol. Sa composition est très variable selon qu'elle est fauchée ou non.
- La flore vivace introduite par semis est composée habituellement de graminées pérennes, elle se diversifie au cours du temps avec des espèces locales.

Depuis 2005, dans le cadre de la conditionnalité des aides PAC, les agriculteurs percevant ce type d'aide doivent implanter 3 % de leur surface en céréales, oléoprotéagineux, lin, chanvre et gel en bandes enherbées (de 5 à 10 m), en priorité le long des cours d'eau.

Où et comment l'installer ?

- Entre deux zones naturelles (bois, haie...), la bande enherbée créera un corridor biologique ; en bordure de zone humide (cours d'eau, canal...), elle aura un effet tampon et augmentera la portance du sol, ce qui facilitera le passage des engins.
- Laisser une bande non cultivée d'une largeur de 3 à 6 mètres (10 mètres en bordure de cours d'eau) ; plus elle est large, plus elle est efficace.
- Travailler le sol et laisser les plantes s'installer spontanément, ou semer.
- En bordure de bois, favoriser les bandes herbacées et arbustives pour étager la lisière.
- Dans les zones sèches et en cas de sols compacts, favoriser les bandes enherbées spontanées par un travail du sol.

Que semer ?

- Si possible, choisir des plantes locales adaptées au sol et au climat de votre région. Chercher des espèces parmi celles qui poussent à proximité de la future bande enherbée. Pour le choix des plantes, prenez contact avec les structures citées ci-dessous.

L'entretien

- Fauche ou gyrobroyage au début de l'été après la nidification des oiseaux au sol et la floraison (après le 30 juin), ou à la fin de l'hiver (avant le 15 mars si possible, avant le 30 en cas de risque de gelées blanches sur vignes).
- Préférer une faucheuse à une faucheuse-conditionneuse qui détruit les insectes.

A éviter

- Les produits phytosanitaires : stopper les pulvérisateurs au passage de la bande.

Expérience

Jérôme Boyé, viticulteur à la Digne d'Amont dans le Limouxin (Aude), exploite environ 30 ha. Il a implanté des bandes enherbées en périphérie de 18 à 20 ha de parcelles.

Engagé dans une démarche de conduite raisonnée du vignoble (Terra Vitis) et témoin de l'expérience de son voisin Rémy Fort, il a choisi d'implanter des bandes enherbées par semis pour faciliter la circulation dans les vignes dans les bas-fond humides. Sa première expérience étant très concluante, il a ensuite étendu les superficies semées.

Principaux atouts : amélioration de la portance, lutte très efficace contre l'érosion, filtre anti-pollution. Entretien : trois gyrobroyages par an. Problème : peut-être une augmentation des escargots dans les bandes.

Renseignements : Jérôme Boyé, 13 rue de l'Eglise, 11300 La Digne d'Amont. Tél. 04 68 31 58 73.

Estimation du coût d'implantation et d'entretien d'une bande enherbée de 100 m x 3m, soit 0.03 ha

végétation	messicole		vivace spontanée		vivace pérenne	
	intervention	coût €	intervention	coût €	intervention	coût €
installation	labour et herse	3,5	labour et herse	3,5	préparation du sol et semis	9,5
entretien annuel	labour et herse	3,5	fauche	1,3	fauche	1,3
	fauche	1,3				

Source : Barème d'entraide national. Bureau de coordination du machinisme agricole, 2003

Fiche réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, l'association Geysier, les Chambres d'Agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Fédération Régionale des Chasseurs avec l'appui de la DIREN, de la Région Languedoc-Roussillon et de l'Union européenne.

Renseignements : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Espace République, 20 rue de la République. 34000 Montpellier. Tél : 04 67 22 90 27. ■ Chambre Régionale d'Agriculture, Mas de Saporta, 34875 Lattes. Tél : 04 67 20 88 63.

Sources : Dominique SOLTNER, 2001. *Bandes enherbées et autres dispositifs bocagers*. Collection Sciences et Techniques Agricoles ■ *Bordures tampons* - KIP/PIOCH Suisse ■ CEN L-R ■ Meridionalis ■ Photos : CEN L-R ■ Insecta : <http://www.abacq.net/insecta/>